

TREVE HIVERNALE : LES HABITANT·E·S SOUFFLENT, POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Ce 1^{er} novembre marquera le début de la trêve hivernale des expulsions et des coupures d'énergie. Un bref moment de répit face à l'urgence qui frappe des millions de personnes en situation de précarité extrême. Aujourd'hui, 1,2 million de personnes en France sont en impayés de loyers ou de charges, contraintes à des sacrifices quotidiens pour garder un toit. Le nombre de personnes sans domicile fixe a doublé en dix ans, et parmi elles, un tiers sont des mères isolées avec leurs enfants.

Pendant ce temps, le budget 2025 annonce une super austérité qui fait froid dans le dos : de nouvelles coupes dans les politiques sociales et les services publics, laissant des familles, déjà sur le fil, encore plus fragilisées. Cette trêve hivernale sera donc un répit, certes, mais elle ne suffira pas à enrayer cette spirale infernale de paupérisation. La situation est encore aggravée notamment par la loi Kasbarian-Bergé, qui institutionnalise la criminalisation des locataires en difficulté. Au lieu de leur tendre la main, cette loi renforce l'exclusion et la précarité.

La CNL appelle à en finir avec les logiques d'exclusion pour laisser place à la solidarité, à la justice sociale et à l'action commune. Ensemble, exigeons :

- **La trêve hivernale en continu** : ce répit ne doit plus être un droit temporaire mais permanent.
- **Le droit au logement inscrit dans la Constitution** : il est temps que le gouvernement Barnier s'engage clairement à mettre fin aux expulsions locatives et à abroger la loi Kasbarian-Bergé.

Pour un État garant de la justice sociale

La CNL exige un réengagement de l'État dans le financement du logement social et public, à travers une politique ambitieuse de soutien à la pierre et la construction de 250 000 logements sociaux par an, afin que tout le monde puisse accéder à un logement digne et abordable, libéré des contraintes du marché.

Pour une sécurité sociale du logement

La CNL milite pour une sécurité sociale du logement, un filet de sécurité permettant de protéger les locataires en cas de coup dur. Cette caisse, financée par les assurances, les bailleurs, les banques et l'État, permettrait de prendre en charge tout ou partie du loyer en cas d'accident de la vie.

Ensemble, nous sommes plus forts. **Solidaires, mobilisés, nous porterons le combat pour le droit au logement jusqu'à ce qu'il devienne un pilier de notre justice sociale.** La CNL rappelle aux locataires en difficulté qu'ils peuvent trouver soutien et conseils auprès de nos amicales et fédérations, présentes partout en France avec des permanences d'accueil et des militant·e·s dévoué·e·s.

Montreuil le 31 octobre 2024